

**Assemblée générale 2014
du Conseil de développement du Parc naturel régional
des Préalpes d'Azur
le samedi 5 avril 2014 à 10h00 à Le Broc**

ORDRE DU JOUR

- de 10h à 12h30 : **Assemblée générale 2014**
Ouverte à tous*¹, cette réunion sera l'occasion d'une information et d'une discussion sur les actions menées par le Conseil de développement en 2013 et sur le programme d'actions de l'année 2014.

- de 12h30 à 14h : **Buffet campagnard** concourant à la valorisation de produits du territoire

- de 14h à 16h30 : **Rencontre-débats :**

« Le PNR, les citoyens sont concernés ! »
(La mobilisation des habitants dans la mise en œuvre du Parc)

Animée par Laurent Bielicki de l'ARDL Paca

Le CdD a participé en 2010 et 2011, aux coté des Amis du Parc 06, à l'élaboration de la charte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur. Depuis maintenant deux ans, il accompagne le Syndicat mixte dans la mise en oeuvre du plan d'actions prioritaires, en initiant et en animant des réflexions et des débats sur la place de l'agriculture dans le territoire, sur les conditions du développement d'un tourisme durable, et sur les enjeux de la transition énergétique, notamment.

A l'occasion de cette assemblée générale et du deuxième anniversaire du Parc naturel régional, une rencontre débat permettra de s'interroger sur les actions engagées depuis deux ans :

- 1 - Le CdD est-il suffisamment impliqué dans la mise en œuvre de la charte du Parc ?
- 2 - Est-il en capacité de jouer son rôle d'animation de la participation citoyenne ?
- 3 - S'inscrit-il suffisamment dans une logique d'écoute et de proximité avec les habitants du PNR ?

14h00 - Présentation de la rencontre par le (nouveau) Conseil d'administration

14h15 - L'émergence des Conseils de développement, outils de la participation citoyenne
par Laurent Bielicki de l'ARDL PACA*²

14h45 – Autour du pavé*³ : « Toutes les bonnes raisons de ne pas participer ! »
par Ecohérence

15h00 – Débats animé par Laurent Bielicki autour des trois questions :

- **Comment améliorer l'offre de participation ?**
- **Quelles sont les conditions d'efficacité des Conseils de développement ?**
- **Comment mieux mobiliser en partant des préoccupations citoyennes ?**

16h30 - Bilan - Synthèse

¹ Bien évidemment, ne participent aux votes que les adhérents à jour de leur cotisation

² ARDL : Association Régionale pour le Développement Local

³ Texte de la SCOP « Le Pavé »



Provence-Alpes-Côte d'Azur